

Assemblée générale du 31 Mai 2022

Compte-rendu

Présents : Nivet Rémi, Penet-Avez Perrick, Fauvet Jean, Philippot Chloé, Vygen Henri, Belval Luc, David-Brochen Martin, Ducrocq Christophe, Gilles-Pillez Renaud, Leurquin Laurent

Ordre du jour

- Bilan moral du président
- Vote du quitus au président
- Rapport financier du trésorier
- Renouvellement par tiers du Conseil d'Administration
- Discussion et choix du scénario de création de la structure portant le barter parmi les options suivantes
 - Utilisation de la structure associative MLML existante
 - Création d'une structure coopérative (SCIC) pour porter le barter et maintien de l'association MLML
 - Transformation de l'association MLML coopérative

Bilan moral et financier

Perrick Penet, président de l'association, rappelle les différentes actions réalisées au cours de l'année 2021. Il fait remarquer que **participer à des réseaux d'entreprises ne permet pas d'obtenir plus d'adhérents si nous ne faisons pas partie de ces réseaux** et que nous avons uniquement un rôle de spectateur. Toutefois, cela permet de **développer la notoriété de MLML et la compréhension du sujet auprès du plus grand nombre** mais cela prend du temps.

Les actions menées au global pour recruter des entreprises ont permis d'obtenir 35 adhésions d'entreprises dans le réseau pour l'année 2021. Perrick Penet rappelle les chiffres clés fixés : **20 entreprises pour se lancer, 200 pour stabiliser et 2000 pour réussir.**

Adhérents

L'association compte en fin 2021 **35 entreprises adhérentes, 22 citoyens et 2 collectivités.**

Avancée du projet depuis début 2022 et prochaines actions

1) La plateforme d'échange

Jean Fauvet propose une **démonstration de la plateforme d'échange**. La plateforme comporte une page "Transactions" qui permet de **faire les demandes de paiement et de**

consulter le solde du compte. On y retrouve également un “annuaire et une place de marché” pour connaître les autres entreprises du réseau et **mettre en avant les produits et services proposés en monnaie inter-entreprises.** La page d’accueil consiste en un tableau de bord qui regroupe toutes les informations principales en un coup d’œil.

La **mise en production de la plateforme est prévue pour mi-juin.** La période **entre juin et octobre sera consacrée à du test en production,** avec des échanges réels entre les entreprises adhérentes. Le **lancement commercial officiel de la monnaie inter-entreprises est prévu pour octobre/novembre** même si les échanges réalisés entre juin et octobre sont bien de **vrais échanges.**



2) Les actions de recrutement

Chloé Philippot présente les **actions de recrutement réalisées depuis le mois de janvier 2022.**

Différents évènements sont organisés avec pour objectifs de faire adhérer de nouvelles entreprises et leurs partenaires locaux et de faire découvrir le sujet au plus grand nombre :

- Des **évènements “externes”** comme la participation à des groupes de travail et des réseaux ou clubs business existants et le développement de partenariats
- Des **évènements “adhérents”** qui consistent à co-organiser une rencontre avec un adhérent et son réseau (fournisseurs, clients, partenaires et autres)
- Des **rencontres individuelles** avec les adhérents et avec des entreprises intéressées par le sujet et qui souhaiteraient en savoir plus

Chloé et Jean ont aussi travaillé sur les **outils de recrutement avec la réalisation d’un “dossier découverte”** pour faciliter la compréhension du sujet et **la création d’une présentation visuelle pour les évènements.** Un gros travail a également été fait **sur le discours** pour qu’il soit plus simple et concret afin d’embarquer les entreprises à rejoindre le projet.

Les évènements et rencontres sont indispensables pour faire avancer le projet de monnaie inter-entreprises du fait de son aspect réseau. Il est donc nécessaire de continuer à investir du temps pour développer ces contacts locaux et faire adhérer plus d'entreprises en 2022.

3) La transformation en SCIC

Il avait été évoqué à la dernière AG en décembre 2021 de passer d'une association à une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) afin de pouvoir développer au mieux le projet.

Jean Fauvet rappelle que la **SCIC est une structure commerciale à but non-lucratif, qui vise à produire ou fournir des biens et des services d'intérêt collectif qui présentent un caractère d'utilité sociale.**

À l'unanimité des personnes présentes, **l'assemblée vote le lancement du processus de transformation de l'association MLML en SCIC.** Il s'agit d'élaborer le projet et de rédiger les statuts de la société coopérative notamment avec l'accompagnement d'une structure comme l'URSCOP.

Renouvellement par tiers du conseil d'administration

En l'absence de candidat à l'intégration du CA, à **l'unanimité des personnes présentes, le CA actuel est reconduit.**

Conclusion

Suite à cette assemblée, **les actions à réaliser à court et moyen terme pour permettre le lancement de la monnaie inter-entreprises dans de bonnes conditions sont résumées dans le tableau ci-dessous.** Il comporte notamment la rédaction du projet de SCIC voté pendant l'AG, la mise en production de la plateforme d'échange et la continuité des évènements de recrutement.

